

RENCONTRES INATTENDUES  
ENTRE PROTESTANTS ET DÉPUTÉS JANSÉNISTES  
A L'ÉTÉ 1653

par Jean LESAULNIER

Le comte de Brienne n'aime pas beaucoup le docteur Saint-Amour. Dans son *Histoire secrète du jansénisme*<sup>1</sup>, Louis-Henri de Loménie de Brienne, qui fut enfermé à Saint-Lazare pendant de longues années, consacre à Louis Gorin de Saint-Amour, docteur de Sorbonne, un portrait au vitriol, portrait déjà cité par Sainte-Beuve<sup>2</sup> : « De fils de cocher [de Louis XIII], [M. de Saint-Amour] devint, par son savoir-faire, recteur de l'Université de Paris, la plus célèbre de l'Univers, et ensuite de la Maison et Société de Sorbonne. Il avait un corps et une mine plus propre encore à conduire le carrosse du roi qu'à porter le bonnet et le chapeau sur les bancs de la Sorbonne, qui pliaient sous les pieds de cet autre Hercule : plus grand et plus fort n'était point celui de la Fable. Je doute qu'il fût plus éloquent et plus courageux. Tel donc, et plus terrible encore, parut, durant sa licence, le gigantesque Saint-Amour. Les Cornet, les Péreyret, les Moinet<sup>3</sup>, ce

1. Des extraits de l'*Histoire secrète du jansénisme* de Brienne le jeune (1636-1698) ont été publiés dans les *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, de l'oratorien Louis Batterel, p. p. A.-M.-P. Ingold et E. Bonnardet, Paris, Picard, 1902-1905, 4 vol. et un index. Voir aussi les textes cités par Paul Bonnefon, à la fin de son édition des *Mémoires* de Brienne, Paris, H. Laurens, 1916-1919, 3 vol., t. III, p. 334-343, et par Jean Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, Paris, Desclée De Brouwer, 1964-, t. I, p. 904-906. L'ouvrage de Brienne s'intitulait : *Le roman véritable, ou l'histoire secrète du jansénisme. Dialogues de la composition de M. de Mélonie [Brienne], sieur de Nébrine [...], habitué à Saint-Lazare depuis onze ans* [en 1685].

2. *Port-Royal*, éd. Maxime Leroy, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1953-1955, t. II, p. 44-45.

3. Jeu de mots sur le nom d'Alphonse Le Moynes : Sainte-Beuve a lu, par erreur, "les Moines" (P. Bonnefon a bien lu aussi "les Moinet"). Ces trois docteurs "molinistes", Nicolas Cornet, Jacques Péreyret et Alphonse Le Moine (ou Le Moynes) ont beaucoup bataillé contre les augustiniens.

trio de docteurs molinistes, craignaient plus Saint-Amour tout seul que tout le parti janséniste ensemble. En effet c'était pour eux un redoutable adversaire. Quel homme, bon Dieu ! Aujourd'hui à Paris, demain à Rome ; et de là, comme un fantôme, porté en l'air, ou sur le cheval de Pacolet<sup>4</sup>, on le voit au *Prima mensis*, où la *Seconde Lettre de M. Arnauld* allait être censurée tout d'une voix<sup>5</sup> : mais combien ne fit-il point revenir de docteurs à son avis ? »<sup>6</sup>.

Dans la suite de son texte, que ne cite pas Sainte-Beuve, Brienne évoque le voyage et le séjour de Saint-Amour à Rome entre 1650 et 1653. C'est à l'*Histoire littéraire de Port-Royal* de Charles Clémencet que nous devons cet extrait, inconnu et inédit jusqu'à ce jour, de l'*Histoire secrète du jansénisme*, composée par Brienne, à Saint-Lazare : « La route que prit M. de Saint-Amour à Rome [en 1650], écrit Clémencet, donne lieu à l'auteur de l'*Histoire du jansénisme* de gloser [ainsi] :

“Le docteur Saint-Amour, dit-il, partit de Paris pour se rendre à Rome par la route de Genève” : mauvais augure, dira-t-on, j'en conviens, commente Clémencet ; “et de là par la Suisse, d'où enfin il arriva à Rome, frais et gaillard, le 9 novembre” »<sup>7</sup>.

Clémencet ajoute : « Notre faiseur d'anecdotes blâme beaucoup le docteur Saint-Amour d'avoir pris cette route et de n'avoir pas fait difficulté de rapporter, dans son *Journal*, plusieurs petites particularités de son voyage par la Suisse et de son commerce avec les hérétiques de ce pays-là. Il prétend que “cela ne sent rien de bon”, et peut donner des soupçons. “Mais enfin, ajoute-t-il [Brienne], quoique

4. Pacolet est un personnage que les légendes représentent monté sur un cheval très rapide.

5. La *Seconde lettre* d'Antoine Arnauld (1612-1694), le cadet de la grande famille Arnauld, docteur de Sorbonne, date du 10 juillet 1655 : c'est cette lettre qu'examinera et censurera la Faculté de théologie en 1655-1656. Adressée au duc de Luynes, elle fait suite à celle que le théologien avait écrite au duc de Liancourt le 24 février précédent.

6. Louis Gorin de Saint-Amour (1619-1687), fils du cocher de Louis XIII, parrain du jeune Louis, fait ses études de théologie à la Sorbonne : il est recteur de l'Université en 1642-1643. Il se rend à Rome à plusieurs reprises. Il y fait son premier voyage après Pâques 1646, en compagnie de Jacques de Souvré, frère de la marquise de Sablé, de Louis de Bassompierre, futur évêque de Saintes, et de quelques autres compagnons. Ordonné prêtre peu de temps auparavant, Saint-Amour dit sa première messe à Lorette sur le chemin du retour en août 1646 et il est reçu de la Maison et Société de Sorbonne quand il est revenu à Paris. Il retournera à Lorette en novembre 1650.

7. Charles Clémencet, *Histoire littéraire de Port-Royal*, Bibliothèque Mazarine, ms. 4535, 19e pièce (notice sur Gorin de Saint-Amour).

*tout chemin, comme on dit, conduise à Rome, le docteur Saint-Amour en pouvait choisir un autre que celui de Genève ou de la Suisse pour se rendre à la Ville sainte* ».

« L'auteur des *Anecdotes de Port-Royal* ou *Histoire secrète du jansénisme*, poursuit Clémencet, attribue à M. de Saint-Amour des "motifs secrets pour entreprendre ce voyage à Rome, qu'il prétend, dit-il, nous faire passer pour un simple voyage de dévotion, fait sans aucune vue d'affaires, ni de négociations". L'auteur ajoute que "ce docteur ne passait pas les monts sans dessein" et que, "dès lors, il avait pris des mesures avec ses amis engagés dans la même cause, sinon pour négocier ouvertement à la cour de Rome, au moins pour leur servir d'espion" »<sup>8</sup>.

Ainsi, bien qu'il paraisse confondre le voyage aller et le voyage retour de Louis Gorin de Saint-Amour, deux faits ressortent clairement : d'un côté, le double passage du docteur par la Suisse est une certitude dont il n'a pas caché la réalité dans son *Journal* publié en 1662<sup>9</sup> ; d'un autre côté, ce voyage ne pouvait pas ne pas avoir une raison d'être : non pas la dévotion, mais la perspective de négociations avec des "hérétiques". L'accusation est ainsi lancée contre Saint-Amour et contre ses amis, c'est-à-dire contre ceux qui sont présents en Italie au moment de la préparation et après la publication de la bulle, le 31 mai 1653, bulle qui sera connue sous le nom de constitution *Cum occasione* : elle porte, on le sait, condamnation de cinq propositions qu'on dira ensuite issues de l'*Augustinus* de Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres.

8. Clémencet commente ainsi : « Quoique celui qui parle ainsi prétende que les lettres de M. de Saint-Amour lui fournissent les preuves de ce qu'il avance, ce docteur doit plutôt en être cru sur parole, qu'un historien qui ne se fonde que sur les interprétations qu'il donne à ses expressions sur la propre déclaration de celui qui parle ». Cet extrait de Brienne s'ajoute à ceux qu'ont rapportés Louis Batterel et Sainte-Beuve.

9. Gorin de Saint-Amour fit paraître son *Journal* en 1662, sous le titre : *Journal de M. de Saint-Amour de ce qui s'est fait à Rome dans l'affaire des cinq propositions*, s. l. [en fait à Amsterdam], in-fol., avec la collaboration d'Antoine Arnauld et de Louis-Isaac Le Maître de Sacy, qui en avaient revu les notes. Brienne parle du *Journal* de Saint-Amour, dans son *Histoire secrète du jansénisme*, à propos de Jacques Cassagnes : « Environ ce temps-là [vers 1679-1680], on me prêta le *Journal de Saint-Amour*. J'en fis un extrait raisonné en deux gros volumes in-4°. J'achetai trente ou quarante volumes du recueil contenant les principales pièces qu'on a débitées dans l'un et l'autre parti, à Paris et ailleurs, touchant les matières contestées. Avec ce secours, je remaniai mes *Anecdotes de Port-Royal* pour la troisième fois » : extrait provenant de Louis Batterel, *Mémoires domestiques*, t. III, p. 279 et cité par P. Bonnefon, dans Brienne, *Mémoires*, t. III, p. 342.

Le texte de Brienne nous introduit donc dans le vif du sujet : quels peuvent donc être les “motifs secrets”, s’ils existent, de ces rencontres entre le docteur parisien et des protestants suisses ? Pourquoi Saint-Amour et ses confrères députés ont-ils rencontré plusieurs “hérétiques” à l’été 1653 et qui sont ces derniers ? Les cinq amis de Port-Royal ne sont-ils pas “hérétiques” eux-mêmes ?

### Des nouvelles peu fiables...

On lit dans une *Lettre à un seigneur de la Cour*, publiée à Paris en 1668, cette affirmation qu’« Henri Otius, ministre des Cantons protestants, a [proclamée] publiquement l’an 1653 à Zurich que “Jansénius et ses disciples avaient pris le parti de Genève” »<sup>10</sup>. Il n’en fallait pas plus pour faire naître, à Paris, la suspicion contre les députés jansénistes. Lors de la dernière période de leur délégation à Rome, ils étaient au nombre de cinq : trois sont docteurs en théologie, Louis Gorin de Saint-Amour, Noël de Lalane<sup>11</sup> et Nicolas Manessier<sup>12</sup>, aux

10. *Lettre à un seigneur de la Cour sur la requête présentée au roi par les ecclésiastiques qui ont été à Port-Royal*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1668, p. 13. Un exemplaire de cette *Lettre* se trouve à la Bibliothèque municipale de Rouen, sous la cote G 2243. L’auteur de la *Lettre* écrit à la même page : « Tous les docteurs catholiques, sans en excepter les thomistes, que le Port-Royal voudrait bien engager dans ses sentiments, accusent d’hérésie les disciples de Jansénius. Il n’y a que les calvinistes qui les reconnaissent pour orthodoxes, en les reconnaissant pour leurs frères ». A propos des “thomistes”, on lit en marge : « Les Pères Nicolaï, Bernard Guyart, Leonardy, Alexandre Sebillé, docteur de Louvain, de l’ordre de Saint-Dominique. Le dernier de ces Pères appelle le livre de Jansénius intitulé : *Augustinus*, Calvin déguisé sous le nom d’Augustin ».

11. Noël de Lalane (1618-1673), issu d’une famille noble du Bordelais, est un docteur de Navarre, où il a pris son bonnet de docteur en 1644. Abbé de Valcroissant, au diocèse de Die, il est envoyé en députation à Rome en 1651-1653, et devient l’un des théologiens les plus en vue et les plus actifs du groupe de Port-Royal. Il soutient énergiquement Antoine Arnauld à la Sorbonne en 1656 : comme lui et comme une soixantaine de confrères, il est exclu des rangs des docteurs. Il est l’auteur de plusieurs ouvrages et libelles, en particulier sur la grâce. Il participe à la révision du *Nouveau Testament* dit de Mons. Il meurt sur la paroisse Saint-Eustache à cinquante-cinq ans.

12. Nicolas Manessier, originaire d’Abbeville, est docteur de Sorbonne depuis 1650. Il enseigne la théologie pendant quelque temps à l’Université de Caen, qu’il doit quitter en raison d’une cabale jésuite. Il rejoint les députés augustiniens à Rome, en avril 1653, en compagnie du P. Desmares. Il défend Antoine Arnauld en Sorbonne en 1656 et il est exclu de la Faculté de théologie. Il reste par la suite très lié avec ses amis de Port-Royal, en particulier avec Blaise Pascal et avec Charles Maignart de Bernières : il accompagne ce dernier dans son exil d’Issoudun en 1661-1662. Il meurt le 16 janvier 1694 : il est inhumé dans l’église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, comme l’abbé de Saint-Cyran.



quels s'ajoutent le prédicateur le plus en vue de Port-Royal, l'oratorien Toussaint Desmares<sup>13</sup>, et un licencié en théologie, Louis Angran<sup>14</sup>. Mais de quoi les accuse-t-on au juste ?

A son retour à Paris au début de décembre 1653, le chef de la délégation antijanséniste à Rome, François Hallier, un ancien allié d'Antoine Arnauld et des augustiniens, se met, écrit Godefroy Hermant, « à répandre ses dernières calomnies dans cette capitale du royaume : il recommença à parler tout de nouveau de la prétendue association des disciples de saint Augustin avec les ministres de Zurich et de Genève, comme si cette imposture n'eût point déjà été ruinée ; et ne pouvant souffrir que les docteurs qui lui avaient résisté dans Rome jouissent en France d'une pleine liberté et y fussent en réputation, il crut mieux réussir pour leur diffamation en les décriant de vive voix [plus encore] qu'il n'avait fait par ses lettres »<sup>15</sup>.

Un écho précis des affirmations que répand François Hallier nous est parvenu par les *Journaux* de Jean Deslyons, docteur de Sorbonne et doyen de Senlis<sup>16</sup> : ces *Journaux* sont restés manuscrits, et

13. Le P. Desmares, né à Vire, fait ses études chez les jésuites à Caen, puis dans la congrégation de l'Oratoire. Il subit la forte influence des oratoriens Pierre de Bérulle et Charles de Condren, ainsi que celle de l'abbé de Saint-Cyran. Il devient dans les années 40 le grand prédicateur du groupe de Port-Royal, prenant la parole dans les principales paroisses de la capitale. Il demeure interdit de chaire de 1648 à 1668. Il réside, pendant sa retraite et après son retour comme prédicateur, chez M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, au château de Liancourt, dans le diocèse de Beauvais. Il y meurt le 19 janvier 1687 : il a plus de quatre-vingt-trois ans. Voir J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite. Edition critique du "Recueil de choses diverses"*, Paris, Klincksieck, collection "Port-Royal", 1992, p. 50-52, 719-741 et *passim*.

14. Fils d'Euverte Angran, vicomte de Fontpertuis et seigneur de Lailly, Louis Angran (1622-1706), fait, en 1640, ses études de théologie à l'Université de Paris : il devient bachelier et licencié en théologie. Il obtient un canonicat à Lisieux, et un autre à Troyes, avant de recevoir un office de conseiller au parlement de Metz. Il est envoyé à Rome en 1652. Il abandonne la carrière ecclésiastique et se marie en 1672. Il meurt le 10 novembre 1706 : voir E. Weaver, *M<sup>me</sup> de Fontpertuis*, Paris, Klincksieck, collection "Port-Royal", 1998, index.

15. G. Hermant, *Mémoires*, p. p. Augustin Gazier, Paris, Plon-Nourrit, 1905-1910, 6 vol., t. II, p. 309. François Hallier (1596-1659), né à Chartres, fait ses études de théologie à la Sorbonne, où il est admis comme bachelier en 1612 et docteur en 1624. Ami d'Adrien Bourdoise, il devient théologal de Chartres, et, en 1643, il donne son approbation à la *Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld. Peu à peu, il s'éloigne de ses amis augustiniens et sa rupture avec Port-Royal est consommée quand il est envoyé à Rome en 1652 pour défendre les positions des molinistes. Il s'oppose vivement à Arnauld en 1655-1656 et signe sa censure. Il devient évêque de Cavaillon en 1657 : il y meurt le 23 juillet 1659.

16. J. Deslyons (1615-1700), né à Pontoise, devient chanoine de Senlis en 1638 et docteur de Sorbonne en 1640. En relation avec Vincent de Paul et Adrien

trois copies ont été conservées<sup>17</sup>. Cet ami d'Antoine Arnauld, qui deviendra le familier du duc et de la duchesse de Liancourt<sup>18</sup> et le confident de l'oratorien Toussaint Desmares, a conservé des relations parmi les antijansénistes<sup>19</sup>. Le 10 janvier 1654, Deslyons s'est entretenu avec Hallier de son voyage à Rome. Il « m'a dit plusieurs choses, lesquelles, vraies ou fausses, sont également étranges ou étonnantes, écrit le doyen de Senlis :

Que MM. de Lalane et Saint-Amour avaient toujours eu grande correspondance avec les ministres de Zurich pendant leur négociation de Rome ; qu'ils [ces ministres] les ont traités à leur retour ; qu'on y a soutenu des thèses où Jansénius est approuvé comme enseignant leur doctrine, *neque plus neque minus* [ni plus ni moins].

Que M. de Saint-Amour serait un pur ministre à Genève ou ailleurs ; qu'il fut mis en délibération si on ne les arrêterait pas après la censure [du 31 mai 1653] ; que quelques cardinaux n'en furent point avis, parce que personne désormais n'aurait plus l'assurance d'aller à Rome pour y faire décider les dernières contestations et qu'ils y avaient été les premiers. [...]. Que ces Messieurs avaient voulu corrompre par argent plusieurs officiers de la cour de Rome ; qu'ils avaient eu intelligence avec Cromwell ; que le P. Desmares était franc calviniste dans l'âme ; que tous ces gens-là sortiraient de l'Eglise avant qu'il fût peu de temps et que je le verrais ; qu'ils

Bourdoise, il se lie avec Antoine Arnauld à la Faculté de théologie et avec plusieurs amis fidèles de Port-Royal, comme le P. Desmares et les Liancourt, dont il fréquente le château du diocèse de Beauvais et l'hôtel de la rue de Seine à Paris. Il soutient Arnauld à la Sorbonne en 1656 et il est exclu pour toujours des rangs des docteurs, malgré les efforts répétés qu'il tente pour faire réintégrer la soixantaine de confrères exclus avec lui. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Eglise, il devient doyen et théologal de Senlis. Il démissionne du chapitre cathédral en 1692 et meurt à Senlis huit ans plus tard.

17. Les trois copies connues des *Journaux* se trouvent à la B.N., *f.fr.* 24998 et 24999 (cette dernière copie est la meilleure), et aux Archives d'Utrecht, *P.R.* 3066. Sur Jean Deslyons et ses *Journaux*, voir Jean Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, éd. citée, t. I, p. 491-497 ; et J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, éd. citée, p. 133-153, 743-756 et *passim*.

18. Connus surtout au moment du refus d'absolution opposé à M. de Liancourt, le 31 janvier 1655, par un prêtre de Saint-Sulpice, Charles Picoté Roger du Plessis, duc de Liancourt (1598-1674) et Jeanne de Schomberg (1600-1674), son épouse, sont des proches très fidèles de l'abbaye de Port-Royal, où leur petite-fille, Jeanne-Charlotte, est élevée. Ils accueillent de nombreux amis de Port-Royal dans leurs demeures de Paris et du diocèse de Beauvais.

19. Si Deslyons rencontre alors souvent des amis de Port-Royal, comme Manesier, Saint-Amour, Henri Holden, Blaise Le Féron, les Liancourt, il lui arrive aussi de s'entretenir avec des jésuites du collège de Clermont, ou avec Nicolas Cornet.

étaient calvinistes et pour la transsubstantiation et pour les indulgences [...].

Que l'évêque de Comminges, [Gilbert de Choiseul], [est nommé] l'évêque protestant à cause des protestations qu'il fait dans son mandement [...] »<sup>20</sup>.

Quelques jours plus tard, Jean Deslyons rencontre de nouveau François Hallier et s'entretient avec lui du voyage des députés augustiniens :

Le 16 [janvier 1654], M. Hallier m'a dit l'avoir su du voiturier qui les avait conduits : qu'ils furent de Zurich à Bâle en compagnie de six ministres ; que la reine et le cardinal [Mazarin] le savaient bien, etc. ; [...] ; que, pour la transsubstantiation, 1) on ne voyait pas tant de différence entre M. de Saint-Cyran et les ministres ; 2) que, dans le livre *de la Fréquente Communion*<sup>21</sup>, il y avait... etc. ; que Saint-Amour est serviteur des pays étrangers ; que, chez Le Nain de Beaumont<sup>22</sup>, il disait que tant de messes et de services divins servaient peu et nuisaient à la réformation de l'Eglise [...]»<sup>23</sup>.

Environ un quart de siècle plus tard, René Rapin fait écho, en les amplifiant, dans ses *Mémoires*, à ces nouvelles que Jean Deslyons qualifie d'"étranges ou étonnantes". Les députés augustiniens, écrit le jésuite, lors de leur retour de Rome,

n'eurent point d'autre commerce, à Padoue et à Vérone, que des apostats et des libertins, qu'ils appelaient de beaux esprits ; et, retournant en France par la Suisse, ils furent régalés par les ministres

20. B.N., *f.fr.* 24999, ff. 7-10. Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin (1613-1689), issu d'une famille noble, est docteur de Sorbonne en 1642. Nommé évêque de Saint-Bertrand de Comminges en 1642 et sacré deux ans plus tard, il défend Antoine Arnauld en 1656, ainsi que la cause des quatre évêques persécutés en raison de leurs prises de position sur le Formulaire. Il sera l'un des artisans de la Paix de l'Eglise en 1668. Réformateur de son diocèse, il est transféré sur le siège de Tournai en 1671. Ami de Bossuet, il correspond avec de nombreux amis de Port-Royal, comme Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, Robert Arnauld d'Andilly et Jean Deslyons, doyen de Senlis.

21. Antoine Arnauld a fait paraître l'ouvrage : *de la Fréquente Communion, où les sentiments des Pères, des Papes et des Conciles, touchant l'usage des Sacrements de la Pénitence et d'Eucharistie, sont fidèlement exposés*, à Paris, chez Antoine Vitré, in-4°, au mois d'août 1643.

22. Jean Le Nain de Beaumont (1609-1698), maître des requêtes et soutien de l'abbaye et des Messieurs de Port-Royal, est le père de l'historien, Sébastien Le Nain de Tillemont.

23. B.N., *f.fr.* 24999, ff. 16-17.

de Bâle et de Zurich, avec qui ils eurent de grands entretiens sur leur opinion ; et ces ministres furent fort satisfaits de leurs sentiments, dont on témoigna de la joie dans leurs prêches, où l'on remercia Dieu que l'Eglise romaine commençait à ouvrir les yeux ; et quelques beaux esprits de Bâle firent des apologies des disciples de saint Augustin persécutés par le pape<sup>24</sup>.

Et pour preuve, comme s'il se méfiait de ses lecteurs, Rapin donne la source de ses informations :

J'ai appris ces particularités du comte d'Argenson, qui les fit observer, [entendons sans doute : "espionner"], et qui remarqua qu'avec la profession de sévérité que faisaient ces docteurs dans la discipline de l'Eglise, ils dirent fort rarement la messe pendant qu'ils demeurèrent à Venise et dans tout le temps qu'ils furent en Italie. Le bruit courut même à Paris, continue le jésuite, que, dans un repas que les ministres leur donnèrent à Zurich, ils se servirent d'une copie de la bulle du pape [du 31 mai 1653] pour coiffer un flacon de vin par dérision, et l'on fit des satires sur cette action, qui fut un effet ou de leur débauche ou de leur irréligion. Car les défenseurs de saint Augustin devaient plus respecter une bulle à l'avantage de la doctrine de ce saint Père, comme ils le prétendaient<sup>25</sup>.

La calomnie était à son comble. Face à ce déferlement de nouvelles en tous genres, les amis de Port-Royal, et Jean Deslyons en particulier, veulent pouvoir se fier...

### ... A des témoignages plus sûrs

Si la reine Anne d'Autriche se montre persuadée qu'« un docteur aussi simple et aussi peu courtisan que M. Hallier le paraissait était incapable de mentir et de publier des calomnies en sa présence »<sup>26</sup>, Mazarin en revanche semble se montrer plus prudent, ou plus habile. Il « en parla à M. l'abbé de Bourzeis [...]. Cet abbé, qui connaissait les premiers de ces défenseurs de la doctrine de saint Augustin et qui était leur ami, entreprit de les justifier, en protestant devant ce premier ministre que c'était une calomnie inventée par M. Hallier, et que

24. R. Rapin, *Mémoires*, p. p. Léon Aubineau, Paris, Gaume et Duprey, 1865, 3 vol., t. II, p. 122-123.

25. *Ibid.*

26. Hermant, *Mémoires*, t. II, p. 310.

ceux qui avaient été choisis pour soutenir devant le pape la doctrine de ce saint Père de l'Eglise avaient trop de piété et étaient trop catholiques pour être capables de s'être engagés avec les ennemis de l'Eglise, et lui raconta la chose selon la vérité, ainsi qu'elle s'était passée »<sup>27</sup>.

Amable de Bourzeis joue alors un rôle très important, quoique dans l'ombre. D'un côté, augustinien fervent et avisé, il fut l'un des premiers et des plus vigoureux défenseurs de la théologie de l'évêque d'Hippone, bien qu'il ne partage pas, dans la suite, l'analyse de ses amis de Port-Royal sur les Cinq Propositions : au risque de leur déplaire et de les décevoir, il affirmera qu'elles sont bien dans l'*Augustinus* de Jansénius. Bourzeis réside depuis près de deux décennies, avec une partie de sa famille, à l'hôtel de Liancourt, rue de Seine, à Paris, et fréquente aussi, en même temps que le P. Desmares, le château du duc et de la duchesse de Liancourt, dans le diocèse de Beauvais<sup>28</sup>. Bien plus, il a failli lui-même participer à la délégation des députés chargés d'aller expliquer et soutenir à Rome les positions des amis de Port-Royal : les évêques protecteurs de leur cause ont donné leur accord, et même Mazarin s'y serait montré favorable !

D'un autre côté, Bourzeis, depuis un an ou deux, se montre beaucoup à la cour et dans l'entourage du premier ministre, qu'il accompagne même dans un voyage à Sedan. Aussi n'est-il pas surprenant de le voir se faire l'avocat des évêques, des théologiens et des religieuses de l'abbaye de Port-Royal, où l'une de ses nièces entrera au noviciat en 1655 et prononcera ses vœux solennels l'année suivante<sup>29</sup>. Godefroy Hermant ne montre aucune réserve à l'égard

27. *Ibid.*

28. Originaire d'Auvergne, Amable de Bourzeis (1606-1672), abbé de Cores, après quelques années d'études à Rome, vient demeurer chez les Liancourt en 1635 et y restera une vingtaine d'années : sa sœur, M<sup>me</sup> Ollier, et ses deux filles l'y rejoignent. Membre de l'Académie française, prédicateur de renom et augustinien convaincu, il devient un proche du cardinal Mazarin, tout en maintenant ses amitiés avec Port-Royal. Il s'éloigne d'Antoine Arnauld et de ses anciens compagnons en 1663, et devient l'un des membres de l'entourage de Colbert. Voir J. Lesaulnier, « Les Liancourt, leur hôtel et leurs hôtes (1631-1674) », dans *Images de La Rochefoucauld*, p. p. Jean Lafond et J. Mesnard, Paris, P.U.F., 1984, p. 173, 182-183, et *Port-Royal insolite*, éd. citée, p. 765 et *passim*, ainsi que la notice "Bourzeis (Amable de)", signée J. Lesaulnier, dans le *Dictionnaire de Port-Royal au XVIIe siècle*, sous la dir. de J. Lesaulnier et d'A. McKenna, (à paraître). De nombreux renseignements sur les positions d'Amable de Bourzeis se lisent dans les *Journaux* des Deslyons, B.N., *f.fr.* 24999, ff. 23-25, etc.

29. Il s'agit de la sœur Suzanne de Sainte-Julienne Ollier (1635-1705). Sa sœur cadette épousera un fermier général, proche de Colbert, Jacques Chevalier, baron d'Amprevel.

de Bourzeis quand il écrit que, devant Mazarin, le théologien « tâchait de le détromper et de lui faire comprendre qu'il ne fallait pas craindre la cabale parmi des personnes qui n'avaient d'autre liaison que celle que la charité forme entre tous les chrétiens ; qu'ils ne faisaient ni assemblées, ni complots avec personne ni entre eux-mêmes ; qu'ils demeuraient chez eux sans s'occuper qu'à la prière et à l'étude de l'Écriture Sainte et à la composition des ouvrages ; que c'était là l'unique exercice de ceux qui s'étaient retirés à Port-Royal, sans rechercher personne, et sans s'informer de ce qui se passait dans le monde »<sup>30</sup>.

À l'automne 1653, Saint-Amour fait diffuser, et remettre précisément à l'abbé de Bourzeis, en réponse aux calomnies qui courent, la longue lettre de justification qu'il a adressée à un ami, sans doute le docteur de Navarre Claude Taignier<sup>31</sup>. Si Godefroy Hermant, contrairement à son habitude, ne la cite pas, mais ne nous en livre que le contenu, néanmoins son témoignage vaut d'être retenu, d'autant plus qu'il peut être recoupé par d'autres sources<sup>32</sup>.

Saint-Amour reconnaît qu'au retour de Rome, lui et ses compagnons sont revenus par Venise, par Zurich et par Bâle, et qu'on ne saurait leur en faire reproche, puisque la délégation adverse, conduite par François Hallier, est bien passée par Genève et par les Grisons, qui « étaient pour la plupart hérétiques », note Hermant. Celui-ci ajoute que Saint-Amour « néanmoins ne disait pas cela pour imputer à M. Hallier et à ses collègues d'avoir eu quelque intelligence avec eux [les "hérétiques"], surtout dans les choses qui les séparaient de l'Église, ces soupçons et ces reproches étant très indignes de personnes qui avaient l'honneur d'être de la Faculté de théologie de Paris, mais seulement pour faire voir combien ces bruits qu'ils répandaient de toutes parts en [ce] genre étaient déraisonnables »<sup>33</sup>. Le docteur de Sorbonne fait aussi remarquer que les députés augusti-

30. Hermant, *Mémoires*, t. II, p. 310.

31. Claude Taignier, issu d'une famille parisienne, apparentée à celle du licencié en théologie Louis Angran, fait ses études au collège de Navarre : licencié en 1642 et docteur en 1644, il se montrera toujours favorable aux idées exprimées par Antoine Arnauld et par les augustiniens. En dépit de ses difficultés de santé et de sa fragilité - il est asthmatique et bossu -, il déploie une activité inlassable en faveur de Port-Royal. Exclu de la Faculté de théologie pour son refus de censurer Arnauld, il meurt le 22 juillet 1666 à Paris. Pendant le séjour des députés jansénistes à Rome en 1652-1653, il entretient une abondante correspondance avec eux.

32. Hermant, *Mémoires*, t. II, p. 311-314.

33. *Ibid.*, p. 311.

niens « avait pris le chemin de Trente, qu'ils voulaient voir à cause du dernier concile œcuménique qui s'y était tenu, et ensuite celui du Tirol, où la religion catholique est dans une entière vigueur »<sup>34</sup>.

Gorin de Saint-Amour ne saurait esquiver la question principale de ses rencontres avec des protestants. Lors de son retour, les délégués augustiniens sont bien entrés en relation avec des calvinistes. Dès leur passage à Venise, où ils sont demeurés près de six semaines, entre le 4 juillet et le 12 ou 13 août 1653, ils ont "conféré" avec un protestant, « un excellent homme qui les était venus visiter, qui n'était pas inconnu ni au feu roi [Louis XIII], ni à M. le cardinal de Richelieu, par lesquels il avait été autrefois employé dans les affaires de France » : il s'appelait M. Dupuys<sup>35</sup>. « Ils avaient passé avec lui, et avec un honnête homme qui l'accompagnait une après-dînée tout entière à soutenir avec beaucoup de douceur, de civilité et de force tout ensemble, de l'unité de l'Eglise, de la nécessité d'être uni à son chef visible qui est le pape, et de ne s'en séparer jamais, pour quelque occasion ou sous quelque prétexte que ce puisse être ». Saint-Amour et ses compagnons ne s'étaient pas cachés de cette rencontre, puisque, « étant allé, le lendemain, rendre ses devoirs à M. l'ambassadeur qui était à Venise [M. d'Argenson], il lui avait dit la conférence » : Saint-Amour « croyait [à l'automne 1653] qu'il pourrait bien encore se ressouvenir qu'il lui témoigna beaucoup de regret de n'en avoir point été averti auparavant, parce qu'il eût été très aisé de s'y trouver »<sup>36</sup>.

En Suisse, d'un autre côté, affirme Saint-Amour dans la lettre à son correspondant de 1653, ses amis et lui "avaient eu commerce" avec des députés calvinistes des cantons suisses : « Ils avaient mangé à table suivant l'usage du pays, non seulement avec des ministres et d'autres personnes de leur religion, mais aussi avec des catholiques de ces quartiers-là, qui conversaient très indifféremment les uns avec les autres dans une union très étroite et une très grande civilité ». Le docteur parisien ne craint pas d'affirmer « qu'il en avaient reçu beaucoup d'eux ; qu'en son particulier, s'il avait l'occasion ou le moyen de s'en revancher [c'est-à-dire "d'en rendre la pareille"] en France, il le ferait de très bon cœur »<sup>37</sup>.

34. *Ibid.*

35. *Ibid.*, p. 313. Saint-Amour reviendra longuement, dans son *Journal*, sur le séjour vénitien des députés.

36. Hermant, *Mémoires*, t. II, p. 313.

37. *Ibid.*, p. 312.

Mais cela n'avait pas empêché qu'ils n'eussent combattu contre eux, dans une honnête liberté, plusieurs points dans lesquels ils ne convenaient point avec eux des sentiments de l'Eglise catholique ; qu'ils avaient disputé avec eux dans une modération équitable et dans les termes d'une charité sincère qui, comme il espérait, les aurait édifiés.

Les sujets de discussions n'avaient pas à être cachés : la justification, la primauté du pape, l'invocation des saints. Sur certains points, - M. Hallier et ses amis pourraient en être surpris -, quelques-uns des interlocuteurs calvinistes adoptaient des positions contraires à celles des augustiniens et soutenaient même les erreurs de Molina.

Le voyage retour des amis de Saint-Amour et du P. Desmares ne présentait aucun mystère.

Cette lettre de M. de Saint-Amour, [conclut Godefroy Hermant], parut de si bon sens et si propre à effacer cette honteuse calomnie que la plupart de ceux qui la lurent en furent satisfaits. On se moqua de cette prétendue alliance avec les ministres et on crut que cette imposture était forgée dans la même boutique qui avait fait prendre le chemin de Genève aux disciples de saint Augustin dans le temps de l'apostasie du malheureux Labadie et qui les avait accusés depuis ce temps-là d'une secrète intelligence avec Cromwell, qui n'a point eu de suite, comme elle n'avait point eu de fondement<sup>38</sup>.

Dans ses *Journaux* manuscrits, Jean Deslyons ne parle pas de cette lettre. Mais de ses différentes conversations, il tente de faire la vérité, une vérité qui vient conforter les dires de Louis Gorin de Saint-Amour sur le voyage retour des députés augustiniens.

## De Venise à Zurich, Bâle et Paris

Quand les amis de Port-Royal songent à quitter Rome après la publication, le 31 mai 1653, de la bulle *Cum occasione*, leur premier souci, semble-t-il, est de ne pas trop tarder dans la Ville Eternelle. François Hallier, nous l'avons vu, s'est déjà fait l'écho d'un bruit concernant leur possible arrestation. Dans une conversation avec Jean Deslyons, le 23 janvier 1654,

38. *Ibid.*, p. 314. L'ancien jésuite Jean de Labadie fut, pendant un temps, compagnon de route de Port-Royal, avant de devenir ministre protestant. Godefroy Hermant avait écrit un ouvrage contre lui.



M. Manessier [...] est demeuré d'accord, écrit le doyen de Senlis, qu'aussitôt après la censure on leur fit dire qu'ils eussent à sortir promptement de Rome. On dit qu'ils n'en voulurent rien faire et qu'ils firent leur adieu aux cardinaux Barberini et Pamphile, qui les reçurent très bien, que celui-là les reconduisit extraordinairement jusque dans la salle ; que M. l'ambassadeur leur procura même audience du pape [le vendredi 13 juin] ; qu'ils sortirent de Rome en plein midi, accompagnés de six carrosses, etc.<sup>39</sup>.

En janvier 1654, Deslyons voit aussi le valet de Nicolas Manessier qui lui dit « que ces Messieurs n'avaient point été par Lorette à cause que le P. G. [c'est-à-dire le P. Desmares] ne témoigna pas en avoir inclination, qu'il en tient l'histoire pour une fable, qu'il tenait pour suspectes la plupart des reliques qu'on leur montrait »<sup>40</sup>. Et, quelques années plus tard, de M. Kelly, prêtre anglais, neveu de l'évêque de Limerick<sup>41</sup>, Jean Deslyons apprend, le 25 septembre 1670, que « le P. Desmares s'était sauvé de Rome bien vite pour ne pas être mis à l'Inquisition »<sup>42</sup>.

La crainte des députés augustiniens devant ces risques d'arrestation et l'incertitude où ils se trouvaient sur leur avenir - devaient-ils rentrer en France ou attendre des nouvelles des évêques et des théologiens parisiens ? - les poussaient à quitter les terres du pape. C'est pourquoi, ils partaient de Rome le 17 juin, et, après un court arrêt à Sienna en raison d'une indisposition du P. Desmares, ils arrivaient le 22 à Florence, y restaient jusqu'au 27, pour arriver à Venise le 4 juillet : ils devaient y rester près de six semaines<sup>43</sup>.

Sur le séjour vénitien des compagnons de Desmares, Jean Deslyons glane de nombreux renseignements. De Nicolas Manessier, le 28 janvier, il a appris

39. Deslyons, B.N., *f.fr.* 24999, ff. 27-28.

40. *Ibid.*, f° 36.

41. Ordonné prêtre en 1637, Malachy Kelly est un neveu de l'évêque de Limerick, soit Richard Arthur, évêque de ce lieu entre 1646 et 1649, soit Edmund O'Dwyer, évêque entre 1649 et 1660. Prêtre habitué de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, il devient proviseur du collège des Irlandais. Il est d'abord confesseur de Louise-Marie de Gonzague, la future reine de Pologne, et il servira d'intermédiaire entre les amis de Port-Royal et la Cour de Saint-Germain. Ami de M<sup>me</sup> de Longueville, il est toujours en vie, à Paris, en 1681.

42. B.N., *f.fr.* 24999, f° 453.

43. Cette chronologie est établie d'après le *Journal* de Saint-Amour et les nombreuses lettres qu'il y cite.

que dans Venise on leur disait qu'ils se défiaient toujours de Rome tant qu'ils fussent en sûreté : qu'à Rome ils ont pour maxime que, quand un homme est déclaré hérétique, ils le peuvent faire assassiner partout en conscience, que le plus scélérat qui s'offre et se dévoue pour cela est réputé saint ; qu'en disant la messe, on se scandalisait qu'il [Manessier] était trop long, quoiqu'il ne durât qu'une demi-heure ; qu'un jour, aux Pères de l'Oratoire, un prêtre sacristain se plaignait de lui scandaleusement là-dessus<sup>44</sup>.

Manessier raconte encore à Deslyons comment il est allé visiter avec ses compagnons un couvent de religieuses dites de Saint-Laurent :

Ils virent, derrière l'autel qui est au milieu de l'église, de grande grilles toutes ouvertes ; et qu'étant aperçus de loin, accoururent à eux quelques religieuses pour les entretenir, avec la gorge et la poitrine découvertes, un petit voile en forme de coëffion sur la tête, les manches de leurs chemises nouées en bas avec des rubans de couleurs, enfin avec si peu de pudeur que nos docteurs se retirèrent sans les vouloir entretenir<sup>45</sup>.

Ils s'en plaignent à l'ambassadeur de France, René d'Argenson : il leur dit « que c'était peu de choses au prix de ce qu'il a vu : ici [il raconta] l'histoire de l'habit blanc et du noir, du jugement du patriarche, de l'appel de Rome, etc. ». Sainte-Beuve, qui avait eu connaissance de ce texte, le commente malicieusement ainsi : « Nous n'avons, par malheur, que les têtes de chapitre de ces histoires qui devaient ressembler à des contes de Boccace »<sup>46</sup>.

Pendant ces longues semaines, les députés augustiniens correspondaient avec leurs amis parisiens et romains, tout en multipliant les visites aux uns et aux autres. En septembre 1670, Jean Deslyons consigne dans ses *Journaux* un souvenir du P. Desmares :

[Il] nous a fait un grand récit de la fortune du P. Visconti, jésuite, et comment il sortit de la Compagnie, se retirant à Venise, où il a raconté à ces Messieurs qui revenaient de Rome, leur disant qu'on ne viendrait jamais à bout des jésuites pour leur doctrine et que personne n'osait rien dire contre eux, mais que pour les terrasser, il fallait les prendre par leur conduite et la divulguer ; que si les peuples la savaient, ils seraient décriés. Sur quoi il leur

44. B.N., *f.fr.* 24999, f° 33.

45. *Ibid.*, ff. 34-35.

46. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. citée, t. II, p. 952.

montra un petit manuscrit in-folio, écrit de sa main, de tout ce qu'il en savait ; ce que ces Messieurs [le] lui ayant demandé, il le refusa, sur ce qu'en faisant la paix avec eux, il leur avait donné parole qu'il n'écrirait plus contre eux<sup>47</sup>.

A Venise, Saint-Amour et ses compagnons rencontrèrent aussi plusieurs protestants. Saint-Amour évoquait déjà, dans sa lettre de l'automne 1653 à Claude Taignier<sup>48</sup>, sa relation avec M. Dupuys et "un autre honnête homme qui l'accompagnait". Nous en savons plus long, sur cette première rencontre, qui eut lieu le mercredi 9 juillet, soit cinq jours après leur arrivée dans la République de Venise, par le *Journal* que Saint-Amour fera paraître en 1662 :

Nous avons été visités par un nommé M. Dupuys, français de naissance et déjà vieux, qui avait demeuré presque toute sa vie à Venise, depuis qu'il eut quitté des emplois qu'il avait eus dans les affaires de France, homme de lettres et d'esprit, et qui avait ce malheureux engagement que de faire profession dans la religion prétendue réformée. Et nous avons eu avec lui, dans cette visite, un long entretien de l'unité de l'Eglise et de l'obligation qu'il y avait de ne la rompre jamais, quelque cause et quelque prétexte qu'on crût en avoir<sup>49</sup>.

Lors de cet entretien, le P. Desmares occupa une place de premier plan : il « avait parlé si puissamment de cette matière, écrit Saint-Amour, quoique dans la dernière familiarité d'une visite privée, à cet honnête homme qu'il en avait été touché jusqu'au point que nous avons vu plusieurs fois des larmes qui lui étaient venues aux yeux ». On ne se fit aucune concession de part et d'autre : M. Dupuys

s'était pourtant aucunement et rigoureusement défendu de ce reproche charitable que nous avons fait à ceux de sa religion, en demeurant d'accord avec nous de nos principes de l'obligation si étroite de conserver cette unité sainte ; mais, en nous sou-

47. B.N., *f.fr.* 24999, ff. 440-441. On lit aussi, au f° 437, un autre souvenir du P. Desmares : « Le Père, parlant des richesses des jésuites, disait que, passant à Venise, on leur avait dit qu'ils avaient offerts quatre millions pour être rétablis dans la République [de Venise] ; que, quand ils furent chassés de Paris, M. de Bérulle, qui était leur ami, avait serré leur bibliothèque et ce qu'ils avaient de plus curieux ; et frère Edmond [de Messa], qui servait dès lors M. de Bérulle, a dit au Père [Desmares] et au P. [Philippe-Emmanuel] de Gondi, qu'il lui donnerait à garder un tonneau plein d'argent ».

48. Sur cette lettre, voir Hermant, *Mémoires*, t. II, p. 311-314.

49. Saint-Amour, *Journal*, p. 551.

tenant que ce n'était pas eux qui la rompaient, mais ceux qui ne voulaient pas les recevoir dans leur communion aux conditions qui y étaient essentielles et suffisantes et qui en exigeaient d'autres qui n'y étaient point requises<sup>50</sup>.

Le P. Desmares démentit le bruit qu'on avait fait courir à son sujet, à savoir qu'il était "un franc calviniste" : il répliqua à M. Dupuys « que, quoiqu'il y pût avoir des abus dans l'Eglise, néanmoins la plupart des choses que les prétendus réformateurs de l'Eglise avaient prises pour cause de leur séparation, n'étaient point des abus, mais l'ancien usage de l'Eglise, comme l'invocation des saints, la vénération de leurs reliques et d'autres choses semblables [...] »<sup>51</sup>. Aucune nouvelle discussion approfondie n'eut lieu, semble-t-il, entre M. Dupuys et les députés augustiniens, bien qu'une dernière entrevue ait eu lieu avant le départ des Français vers la Suisse.

En revanche, Saint-Amour et ses compagnons de voyage paraissent bien avoir rencontré, un autre jour, un autre protestant, qui pourrait être identifié avec cet "honnête homme qui l'accompagnait". Dans son *Historia jansenismi*, publiée en latin à Trèves, en 1695<sup>52</sup>, l'historien protestant Melchior Leydecker (1642-1722) reproduit la relation latine d'un entretien qu'eut Henri Hottinger, à Venise, avec cinq théologiens français : « Noël de Lalane, docteur de la Faculté de, abbé de Valcroissant, Toussaint Desmares, prêtre de l'Oratoire, Louis de Saint-Amour, docteur de la Faculté de Paris et socius de Sorbonne, Nicolas Manessier, docteur de la Faculté de Paris et socius de Sorbonne, et [Louis] Angran, licencié de la même Faculté et chanoine de Troyes ».

Rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'Henri Hottinger est le compagnon de M. Dupuys. Mais, à l'exception de la date de l'entretien qui fait problème, puisque l'auteur de la relation parle du

50. *Ibid.*

51. *Ibid.*

52. M. Leydecker, *Historia jansenismi. Libri VI, quibus de Cornelii Jansenii vita et morte necnon de ipsius et Sequacium dogmatibus disseritur*, Trajecti ad Rhenum, apud Franciscum Halmam, 1695. Voir, aux p. 657-668, le compte rendu, en latin, intitulé : « *Colloquium cum Jansenitis [sic], qui A. LIII damnati et Roma Parisios redituri, Tigurum transiverunt, habitum a celeb. viro, Domino Henrico Hottingero* ». Sur Melchior Leydecker, voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. citée, t. I, p. 307, 363 n., 661, t. II, p. 109, 111, 112, 222, et Jean Orcibal, *Etudes d'histoire et de littérature religieuses. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Etudes réunies par Jacques Le Brun et Jean Lesaulnier, Paris, Klincksieck, collection "Port-Royal", 1997, p. 446, 505.

16 août 1653, au lieu du 16 juillet, tout indique que cette relation est authentique et que cet entretien a été fidèlement transcrit dans ce texte long de dix pages. Manifestement Henri Hottinger soutient des thèses calvinistes et ses interlocuteurs lui répondent avec fermeté et avancent des idées qu'il conteste, mais accepte de discuter, qu'il s'agisse de l'autorité du pape et des conciles, de l'interprétation de l'Écriture, de saint Augustin et des jésuites.

Les députés jansénistes ne devaient pas quitter Venise sans faire la connaissance de M. Du Plessis Besançon et sans rencontrer de nouveau M. Dupuys. En ce qui concerne le premier, qui était alors à Venise « pour quelques négociations extraordinaires et importantes dont il était chargé par le roi envers les princes d'Italie, « il avait [...] été d'avis que nous détournassions d'une demi-journée, pour voir en passant la ville de Bâle, si célèbre dans le monde par tant de raisons »<sup>53</sup>.

Quant au second, M. Dupuys, il revint voir le P. Desmares et ses compagnons : « Il me pria, écrit Saint-Amour, de me charger d'une lettre pour M. Ulrich, dont je lui en avais apporté une il y avait plus de trois ans »<sup>54</sup>. Saint-Amour, en effet, avait quitté la France pour l'Italie au printemps 1650 : il était passé par la Suisse et avait fait, à Zurich, en mai 1650, la connaissance du ministre protestant Ulrich, qui lui avait remis une lettre pour M. Dupuys. Puis, il avait rejoint Rome le 20 novembre 1650 et n'avait jamais quitté l'Italie avant l'été 1653.

Sur le conseil des évêques et des théologiens de Paris, les députés augustinien partent de Venise le 12 ou le 13 août 1653, pour passer la fête de l'Assomption à Padoue et, de là, ils allèrent rejoindre la Suisse par le Tirol, avant de faire halte à Zurich. Saint-Amour rencontra d'abord seul M. Ulrich, « un homme considérable en ce pays-là », écrit-il dans son *Journal* de 1662<sup>55</sup>. « Je demandai à mes collègues s'ils voulaient le venir voir avec moi : ils s'en excusèrent. Je les en pressai : ils le refusèrent. J'y allai tout seul ».

Mais, l'après-midi, les compagnons de Saint-Amour acceptent de retrouver M. Ulrich à la bibliothèque, et, après une brève entrevue, ils sont invités à visiter la ville avec quelques collègues du ministre. Cette sortie aurait pu conclure la rencontre.

53. Saint-Amour, *Journal*, p. 563.

54. *Ibid.*, p. 562.

55. *Ibid.*, les citations suivantes proviennent de la même page.

Nous pensions à les remercier de tant de civilités, écrit Saint-Amour, et nous mettions en état, vers la fin du jour de prendre congé d'eux pour nous retirer à notre hôtellerie ; mais il nous fut impossible de les obliger de nous y laisser y retourner seuls ; et quelque résistance que nous y apportassions [...], il ne fut pas possible de les empêcher de nous y accompagner.

La discussion ne se termina que tard le soir à l'hôtellerie :

Quand nous y fûmes arrivés, ils y voulurent entrer aussi bien que nous ; et ils continuèrent à nous entretenir jusques au souper ; et quand il fut apporté, ils se mirent à table avec nous, avec dessein, comme ils ont accoutume en pareilles rencontres, et comme ils firent en effet, de payer leur écot aussi bien que nous. C'est un honneur qu'ils nous voulaient faire, dont il nous était impossible de nous défendre non plus que celui qu'ils nous firent, pendant le souper, de nous envoyer du vin de la part de la Seigneurie.

Saint-Amour était réputé à Paris pour aimer le bon vin et la bonne chère !

La conversation roula « sur les matières contestées en leur religion et la nôtre », poursuit le docteur, et « chacun [en] parla avec civilité dans les principes de sa religion et selon l'étendue et le fond de sa science ».

Nous y disputâmes contre [les ministres] dans une honnête liberté et dans les termes d'une charité sincère, qui les édifiait, de la justification, de la primauté du pape, [...] et de quelques autres [...]. Le P. Desmares fut celui de nous qui parla davantage de notre côté, et il pourrait se souvenir, mieux que je ne fais, tant des choses qui y furent dites que des autres matières dont il fut parlé [...]. La chose dont je me souviens le plus regarde le sujet que je traite, savoir qu'ils triomphaient déjà de la constitution du pape sur les cinq propositions et que nous leur dûmes tout ce qui nous fut possible pour sa défense.

Saint-Amour ensuite assure que M. Ulrich ne quitta pas les députés français sans leur avoir fourni des lettres de recommandation pour la suite de leur voyage. Si l'on en croit le valet de Nicolas Manessier, « qui a fait avec lui le voyage de Rome », et qui l'a rapporté à Jean Deslyons, M. Ulrich se mit en leur compagnie jusqu'à Baden, où étaient assemblés les chefs du canton pour apaiser les émotions populaires et des paysans soulevés »<sup>56</sup>.

56. B.N., *f.fr.* 24999, f° 12.

Je ne me souviens plus à qui [M. Ulrich] m'avait adressé à Baden ; mais je sais bien que sa recommandation y fut bien et qu'elle fut cause qu'on nous invita à souper avec les députés du canton, qui nous firent de grands honneurs, et qu'on nous fit avoir un logis d'ami pour cette nuit-là, sans lequel nous l'eussions très mal passée à cause de la grande quantité du monde dont les hôtelleries étaient pleines<sup>57</sup>.

La nouvelle halte des jansénistes à Baden a laissé un souvenir précis dans l'esprit du valet de Manessier, qui l'a fait savoir à Deslyons, confirmant les dires de Saint-Amour :

Dans Baden, il n'y a qu'une bonne hôtellerie unique où logeaient les députés [du canton] ; les docteurs y furent descendre ; l'hôtelier alla retenir en ville un logis pour eux, mais il les obligea de venir manger chez lui, ce qu'ils firent. On mit M. de Lalane au haut, le pasteur de Zurich après, le P. Desmares ensuite, et ainsi se mêlant : on fut deux heures à table. Le lendemain, on leur fit voir les raretés de la ville<sup>58</sup>.

Le jour suivant, les cinq compagnons reprenaient la route. M. Ulrich, écrit Saint-Amour, « m'avait donné une lettre pour Bâle, adressante à M. Buxtorf, ce célèbre auteur et professeur en langue hébraïque »<sup>59</sup>. Les amis de Saint-Amour préférèrent aller « voir la ville et [...] visiter les boutiques des libraires durant la demi-journée que nous y passâmes », tandis que le docteur ne voulut pas « perdre l'occasion de voir un savant homme en cette langue »<sup>60</sup>. Il se rendit chez lui tout seul : il passa un quart d'heure chez Buxtorf à parler des opinions de Molina sur la grâce, du mystère de l'eucharistie et de l'Eglise. Le savant professeur lui « demanda des nouvelles de quelques-uns de [ses] confrères de Sorbonne, professeurs royaux en hébreu, qui ne passent point du tout pour jansénistes, avec lesquels il avait quelque commerce de lettres » : « Il me pria d'en recevoir des siennes pour les leur faire tenir. Je m'en chargeai sans difficulté et bien volontiers ».

Le voyage s'acheva quelques jours plus tard :

57. Saint-Amour, *ibid.*, p. 563.

58. B.N., *f.fr.* 24999, f<sup>o</sup> 12.

59. Saint-Amour, *ibid.* Jean Buxtorf le jeune (1599-1664) fut, comme son père, prénommé aussi Jean, (1564-1629), un célèbre hébraïsant : ils enseignèrent la littérature hébraïque à Bâle.

60. Saint-Amour, *ibid.*

Nous vînmes de Bâle par la Franche-Comté à Dijon, où nous lâisâmes les chevaux que nous avions pris à Padoue. Nous prîmes à Dijon un carrosse qui nous menâ à Auxerre, où nous désirions voir M. Percheron et M. Venier, et prendre la rivière pour achever notre voyage jusques à Paris [...]. Le peu d'eau qu'il y avait à la rivière qui descend d'Auxerre à Paris et le vent que nous eûmes toujours contraire nous tinrent longtemps en chemin [...] ; mais enfin nous arrivâmes tous en bonne santé grâces à Dieu vers la mi-septembre<sup>61</sup>.

Le récit détaillé de ce voyage controversé, un récit puisé à bonne source, puisqu'il s'agit des *Journaux* manuscrits de Jean Deslyons et du *Journal* imprimé de Saint-Amour, et précisé par la relation de la rencontre des députés et d'Henri Hottinger, permettait de répondre sans ambiguïté aux calomnies répandues contre les députés jansénistes. Ils n'avaient aucune raison de cacher leurs rencontres avec des protestants, à l'égard desquels ils n'avaient fait que pratiquer une saine controverse.

Il ne fut plus guère question, par la suite, des rencontres entre les députés jansénistes et les protestants de Venise et de Suisse, à l'exception du *Journal* de Saint-Amour et de l'*Histoire secrète du jansénisme* de Brienne. Preuve, s'il en est, que le reproche fait aux amis de Port-Royal était sans fondement. D'autres bruits, il est vrai, coururent sur l'un ou l'autre janséniste, comme Matthieu Feydeau, dont il fut dit qu'il avait adhéré au protestantisme. La vieille accusation de "calvinisme rebouilli" avait fait long feu. Trente ans plus tard, l'anglican Gilbert Burnet, évêque de Salisbury, rencontra, à Paris, Louis Gorin de Saint-Amour. Selon Burnet, le docteur de Sorbonne aurait désapprouvé les polémiques entretenues à ce moment-là par Antoine Arnauld :

61. *Ibid.*, p. 564. André Percheron, docteur de Navarre depuis 1631, est, en 1653, archidiacre et grand vicaire d'Auxerre : ami des augustiniens, il refuse, en 1656, de signer la censure d'Antoine Arnauld, mais il n'a pas participé aux assemblées de Sorbonne. Nous ignorons qui est M. Venier, sans doute un ecclésiastique d'Auxerre. Le retour du P. Desmares ne se fit pas sans encombre, puisque son supérieur général, François Bourgoing, l'invita à ne plus résider dans une maison de l'Oratoire. Le Père, pourtant, était parti à Rome avec la permission de ses supérieurs. Il est vrai qu'entre temps Bourgoing avait "normalisé" ses relations avec la Compagnie de Jésus et signé avec eux un pacte de non-agression mutuelle. Sans rompre ses liens avec l'Oratoire, le P. Desmares se retira pour le reste de ses jours chez M. et M<sup>me</sup> de Liancourt, dans leur hôtel, rue de Seine, et dans leur château du diocèse de Beauvais, ne revenant à Paris pour prêcher qu'au moment de la Paix de l'Eglise, en 1668.



Je vis aussi à Paris Saint-Amour [en 1683], écrit Burnet. Je trouvai en lui un homme droit et honnête homme, qui avait plus de bon sens que de pénétration et de savoir. Il me dit que toute sa vie n'avait été qu'une campagne contre les jésuites, dont il me parla comme de la peste de l'Eglise. Il déplorait l'aigreur et le violence avec lesquelles Arnauld avait écrit contre les protestants, et il m'assura qu'il en avait été blâmé par tous ses amis<sup>62</sup>.

Un jugement qui vient, de manière lointaine, répondre aux accusations portées contre Saint-Amour et les députés jansénistes, mais qui laisse ouverte la difficile question de la controverse entre Antoine Arnauld et les calvinistes.

62. Ce point de vue de Burnet est cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. citée, t. III, p. 296.

## « Les dogmes se sont développés à mesure qu'on avançait »

Petite enquête sur une remarque du *Recueil de choses diverses*

En marge de certains problèmes évoqués au Colloque sur « Port-Royal et l'histoire » (janvier 1997)<sup>1</sup> et au Colloque de Montpellier, il n'est pas inintéressant de relever la remarque d'un ami de Port-Royal, glanée au milieu de quelques autres dans le *Recueil de choses diverses*<sup>2</sup>. Issu de discussions datant des années 1670-1671 et provenant des milieux port-royalistes, et pour une bonne part de l'hôtel de Liancourt, le manuscrit connu sous ce nom enregistre, au fil de la plume, des centaines de conversations sur les sujets les plus divers.

D'un côté, Port-Royal y occupe une très large place : ses intellectuels y discutent de religion et de philosophie, d'histoire et de littérature, des plus connus comme Antoine Arnauld, Pierre Nicole, Claude Lancelot et Louis-Isaac Le Maistre de Sacy, à ceux dont les noms reviennent dans l'histoire de Port-Royal, sans pour autant avoir été les maîtres du mouvement, alors qu'un Noël de Lalane et un Amable de Bourzeis comptent parmi les théologiens les plus profonds du groupe, comme du reste Nicolas Manessier, qui a été l'un des interlocuteurs de Blaise Pascal.

D'un autre côté, en dépit de son caractère fragmentaire et segmenté, le *Recueil de choses diverses* enregistre des bribes de déclarations et d'entretiens, qui, reliées les uns aux autres, constituent un ensemble de premier plan sur la manière dont ces hommes, et parfois ces femmes, discutent de choses et d'autres, sans apparemment y accorder d'importance, sans que du moins l'auteur anonyme qui les a notées paraisse en mesurer la portée. C'est, semble-t-il, le cas de cette brève remarque :

Les dogmes se sont développés à mesure qu'on avançait.

1. Les communications de ce colloque ont été publiées dans les *Chroniques de Port-Royal*, 46, 1997.

2. Voir mon *Port-Royal insolite*, éd. citée, p. 204.

Cette affirmation prend place dans un petit ensemble de réflexions qui ont peu de rapports entre elles. Elles portent, en effet, sur l'écrivain chrétien Théodoret, évêque de Cyr, en Syrie, au V<sup>e</sup> siècle, considéré « comme le plus savant Père grec que nous ayons », sur le mariage, dont la rupture est acceptée par certaines Eglises chrétiennes, sur la Trinité et les Conciles, sur Richelieu et Henri IV, sur la religion et l'Etat, enfin sur Jansénius, évêque d'Ypres. L'unité de cet ensemble repose sur la qualité des auteurs des propos, trois ecclésiastiques, qui ont en commun d'avoir été des maîtres des Petites Ecoles de Port-Royal entre 1656 et 1660 : François Le Bon, et Jean-Gabriel de Flécelles, ainsi que, très vraisemblablement, François Diroys, un Normand d'Avranches.

Sous le titre : « Trinité. Concile », l'auteur du *Recueil* rapporte ces assertions :

« M. de Flécelles, docteur de Sorbonne [sic], dit que les plus belles idées des Pères sont simples sur la Trinité et sur l'Incarnation ; qu'Erasmus a parlé de la Trinité d'une manière assez belle ; que *les dogmes se sont développés à mesure qu'on avançait*. Que, dans les conciles imprimés, il y a bien du fatras ».

Jean-Gabriel de Flécelles est issu d'une grande famille de robe, originaire d'Amiens, et comptant plusieurs parentes religieuses à Port-Royal<sup>3</sup>, mais c'est un personnage assez mal connu. Né en 1621, il fait ses études de théologie à l'Université de Paris, comme son parent, Pierre de Flécelles. Cependant, à la différence de ce dernier, il ne devient pas docteur, ainsi que l'assure le *Recueil de choses diverses*, mais il en reste à la licence<sup>4</sup>. Il accueille de jeunes élèves des Petites Ecoles dans sa maison de campagne de Sevran, où le Rouennais Pierre Thomas du Fossé rend visite à ses frères Augustin et Joseph en juillet 1656. Cette école semble avoir été ouverte jusqu'en 1659<sup>5</sup>. Flécelles est très proche de l'abbaye de Port-Royal.

Nous le retrouvons tout naturellement dans les milieux port-royalistes du début des années 70 et sa participation aux conversations du *Recueil* n'a rien d'étonnant. L'auteur du manuscrit le connaît

3. Les sœurs Anne-Marie de Sainte-Eustochie (ou Eustoquie) de Flécelles de Brégy (1633-1684), Madeleine de Sainte-Sophie de Flécelles (1650-1724) et Madeleine-Elisabeth de Flécelles, novice expulsée de Port-Royal des Champs en 1707.

4. Voir les *Mémoires* de Pierre Thomas du Fossé, p. p. F. Bouquet, Rouen, Métérie, 1876-1879, 4 vol., t. I, p. 150, 258-260.

5. Frédéric Delforge, *Les Petites Ecoles de Port-Royal. 1637-1660*, Paris, Cerf, 1985, p. 184.

bien : « M. de Flécelles a fait autrefois un traité *de l'Usure* »<sup>6</sup>, selon François Diroys, dont le nom revient dans un autre passage, à propos du même ouvrage<sup>7</sup> : « On a brûlé un petit traité *de l'Usure* de M. de Flécelles, où il semble la permettre en de certaines rencontres. M. Diroys était de son avis »<sup>8</sup>. Or ce dernier, François Diroys, un Normand d'Avranches, a été, lui aussi l'un des maîtres de la Petite Ecole de Sevrans<sup>9</sup>.

Mais c'est dans une suite d'entretiens que les positions de Flécelles, en particulier sur la question de la Trinité, vont éclairer le passage cité plus haut. Deux textes mettent de nouveau en présence Jean-Gabriel de Flécelles et François Diroys, auxquels se joint Pierre Nicole, et peut-être, dans le deuxième texte, Nicolas Manessier, docteur de Sorbonne, exclu de la Faculté de théologie en 1656. La première discussion porte sur la Trinité et plus exactement sur la manière dont les Pères grecs la conçoivent.

Selon Diroys, « saint Grégoire de Nazianze rejette ce que dit saint Grégoire de Nysse, [à savoir] que les trois personnes sont trois individus. Saint Grégoire de Nysse était un bel esprit : belles pensées, mais il n'est pas exact comme saint Grégoire de Nazianze [...]. Il y a un livre d'un hérétique là-dessus »<sup>10</sup>.

« M. de Flécelles, continue le *Recueil*, a lu la même chose dans saint Grégoire de Nysse, [à savoir] que les trois personnes étaient trois individus, trois vérités, que les anciens ont expliqué cela de même, et même saint Augustin, dans les livres *de la Trinité* ». A quoi Pierre Nicole réplique que « si cela est, rien n'est plus contre le sens commun que ce que l'on nous dit et que la religion n'est

6. J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, p. 588.

7. *Ibid.*, p. 348.

8. Le rapprochement de ces deux passages du manuscrit permet de mettre un terme à la discussion sur l'attribution à Pascal de ce « petit traité de l'Usure », sur la foi du deuxième passage cité du manuscrit 4333, où le copiste a bien écrit : « On a brûlé un petit traité de l'Usure de M. Pascal... ». Mais la lecture du premier ne fait aucun doute : « M. de Flécelles a fait... » (voir à ce sujet ce que dit Jean Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, Paris, Desclée De Brouwer, 1964, t. I, p. 256-257 : la solution « Flécelles » n'a pas encore été formulée).

9. Originaire d'Avranches, François Diroys (1625-1690) est à Sevrans, semble-t-il, entre 1656 et le 11 novembre 1659. Par la suite, il se sépare de ses amis de Port-Royal, au moment de la signature du Formulaire. Il prendra son bonnet de docteur de Sorbonne en 1666 seulement, se rapprochera de Port-Royal au moment de la Paix de l'Eglise et deviendra le théologien attiré du cardinal d'Estrées, avec lequel il accomplira plusieurs voyages et missions à Rome.

10. *Port-Royal insolite*, p. 597-598.

pas contre le sens commun ». Le dialogue se poursuit : « M. Diroys dit que saint Augustin ne fonde les trois personnes que sur les relations, que, si on faisait bien, on défendrait de faire des traités de la Trinité ». Flécelles ajoute qu'« il n'est pas le premier qui ait fait cela », et, après avoir évoqué le débat entre Pierre Lombard et l'abbé Joachim de Flore, il conclut : « Cet abbé fut condamné, quoiqu'il expliquât la Trinité comme les anciens ».

Au-delà de la discussion théologique, dont seul l'essentiel a été enregistré par le *Recueil*, nous retrouvons ailleurs<sup>11</sup> une opposition semblable entre Nicole d'un côté, et de l'autre Flécelles, Diroys et Nicolas Manessier, à propos de la morale, et de la question des sacrements et de l'Eucharistie.

Selon Nicole, « M. Diroys est tout plein de petits principes qui ne s'accordent pas avec saint Augustin et qui ne sont pas liés ensemble pour en faire un système ; [...] il est relâché sur la morale ». Nicole trouve encore que « M. Manessier, M. de Flécelles, M. Diroys sont hardis, que M. Diroys ne tient pas la réalité, disant que Jésus-Christ est dans l'Eucharistie par opération, comme l'âme est dans le corps, mais [que] cette opération suppose la réalité ». Diroys répond : « Nous ne nous sommes assurés de la réalité des sacrements que par la tradition : les paroles de l'Écriture ne sont pas si formelles ».

Ces discussions, dont nous ne possédons que des bribes, sont parallèles aux travaux de réflexion conduits alors par Nicole et par Antoine Arnauld sur la *Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, deffendue contre le livre du sieur Claude*, dont le premier volume a vu le jour en 1669, tandis que les deux autres sont en préparation : le deuxième paraîtra avec un achevé d'imprimer du 12 décembre 1671 et le troisième avec un achevé du 30 mars 1674. Ces extraits du *Recueil* témoignent de la vivacité des discussions et des divergences d'opinion à l'intérieur du groupe de Port-Royal, qui rappellent de loin celles qui entourèrent la signature du Formulaire.

Une enquête similaire et complémentaire pourrait être conduite, dans le *Recueil de choses diverses*, à propos d'autres textes sur la Trinité ou sur d'autres sujets, qui prouvent la liberté de jugements et d'appréciations sur toutes sortes de thèmes, parfois épineux. Ce sont par exemple : l'Écriture sainte, « qui comprend tout » (*Port-Royal insolite*, p. 277, 497), sur la chronologie de l'Écriture (p. 332,

11. *Port-Royal insolite*, p. 664.

470) ; ou sur le péché originel : selon Louis Marais, « saint Augustin s'est peut-être trop avancé dans la doctrine du péché original » (p. 284<sup>12</sup>). Il est aussi question de la grâce : « Il y a eu beaucoup de galimatias dans les disputes de la grâce », selon Diroys, et de l'infaillibilité du pape (p. 220), de la primauté (p. 223, 361, 575), de la puissance du pape (p. 251, 446, 675), des évêques (p. 484), et des conciles. Louis Marais rapporte les propos plutôt iconoclastes d'un de ses amis : « M. [Jean] de Launoy a écrit à M. Marais, docteur de Paris, en 1670, que, selon les maximes de Bellarmin, on se peut passer des conciles généraux », avant d'ajouter lui-même : « Il semble qu'on se pourrait aussi passer des papes, et si, depuis deux cents ans, les papes se sont dispensés de suivre l'ancienne discipline des canons, qui valait mieux que la nouvelle, on se peut aussi dispenser d'avoir un pape » (*Port-Royal insolite*, p. 226).

Au-delà de la remarque de Gabriel de Flécelles sur les dogmes, il était intéressant de souligner la liberté de ton adoptée, après la Paix de l'Eglise de 1668-1669, par les Messieurs de Port-Royal et par leurs amis sur des questions théologiques débattues à l'intérieur, comme à l'extérieur, du groupe. Après la séparation définitive des deux abbayes de Port-Royal en 1669, Jean-Gabriel de Flécelles continue à fréquenter le monastère des Champs comme de nombreux ecclésiastiques<sup>13</sup>. Il meurt à Paris en janvier 1695, selon Germain Vuillart, ami et secrétaire de Guillaume Le Roy, abbé de Haute-Fontaine<sup>14</sup>.

12. Voir aussi *ibid.*, p. 452, 658.

13. Voir la liste qu'en donne Jérôme Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1752, 6 vol. in-12, t. II, p. 484-485. Jean-Gabriel est certainement à distinguer du curé d'Amiens nommé Flécelles, peut-être un parent, qui adresse, avec d'autres confrères, à leur évêque, François Faure, le 10 septembre 1658, une lettre que rapporte Godefroy Hermant, *Mémoires*, p. p. A. Gazier, éd. citée, t. IV, p. 144-145.

14. *Lettres de Germain Vuillart, ami de Port-Royal, à M. Louis de Préfontaine (1694-1700)*, p. p. Ruth Clark, Genève-Lille, Droz-Giard, 1951, p. 40 : « M. l'abbé de Flécelles, neveu et héritier du conseiller-clerc qui lui laissa environ 25.000 livres de rente, mourut le 15 au soir. Il était cousin de M<sup>me</sup> de Moramber, femme de l'avocat connu de vous, Monsieur, et aussi cousin du marquis et du comte de Brégy. Cet abbé laisse tout à une sœur, fille, et son unique héritière. Il avait soixante-quatorze ans et trois ou quatre jours ». Un doute subsiste sur la date de la mort de Flécelles : la lettre de Vuillart semble dater du 15 janvier 1695, mais la suite de la lettre montre que quelques jours se sont écoulés depuis la disparition de l'abbé. Il faut donc corriger soit la date de la mort, soit, plus vraisemblablement, la date de la lettre qui se termine ainsi : « On confirme la mort de la princesse d'Orange. La *Gazette de France* du 15<sup>e</sup> [jour du mois] n'avait point d'article de Londres et ne parlait d'Angleterre en aucun endroit ».

Le *Recueil de choses diverses* témoigne des discussions à l'intérieur de Port-Royal et de Port-Royal avec l'extérieur sur de nombreux sujets ayant trait à ce que les modernes appellent l'œcuménisme entre Eglises et communautés chrétiennes.